

Tennis & Padel Ramatuelle

Fiche de poste

ENSEIGNANT DE CLUB

Catégorie : Technicien Classification CCNS : groupe 3

Détenteur d'une qualification professionnelle lui permettant d'enseigner le tennis, ses disciplines associées et le padel dans le cadre d'un contrat de travail.

Il est à jour de sa carte professionnelle, qu'il devra justifier à l'employeur dès son embauche et à chaque renouvellement.

FINALITÉ DE LA FONCTION

L'enseignant de club, sous l'autorité du président, est chargé d'enseigner et d'animer la pratique du tennis, de ses disciplines associées et du padel.

MISSIONS PRINCIPALES

Il enseigne et anime l'activité dans le club selon les points suivants :

1/ Missions pédagogiques

- Préparer les séances pédagogiques adaptées à chaque public et à chaque groupe
- Prévoir l'organisation de l'école de tennis
- Établir une programmation annuelle précise et adaptée
- Participer au projet pédagogique du club
- Animer la relation avec les joueurs, les joueuses et les parents
- Gérer et mettre en œuvre les activités éducatives et sportives (animations, compétitions)
- Détecter les jeunes à potentiel et aider à la constitution des équipes
- Accompagner les joueurs, les joueuses et les équipes en compétition
- Participer aux réunions organisées avec les membres du comité de direction

2/ Participation à la vie de l'association

- Travailler en équipe avec l'ensemble des acteurs liés à l'activité (employés, comité de direction, agents municipaux)
- Rendre compte régulièrement de son activité auprès du comité de direction
- Participer à l'organisation de l'école de tennis
- Participer au fonctionnement administratif en lien avec la responsable d'activité

3/ Missions de développement

- Participer et s'impliquer dans les actions de développement du club (projet du club),
- Se mettre en réseau avec les intervenants internes et externes (dirigeants, comité départemental, ligue, FFT, etc...)
- Participer à des actions de communication en lien avec le bureau (affichage, réseaux sociaux, etc...)
- Exercer une veille sur l'évolution du métier, de la pratique du tennis, de ses activités associées et du padel
- Mobiliser les outils numériques et vidéo

RESPONSABILITÉS

Il est responsable de la qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées et doit en rendre compte.

Sécurité

- Assurer la sécurité des élèves
- Respecter les consignes de sécurité liées aux installations et au matériel
- Respecter les horaires
- S'assurer du bon état des installations et du matériel (transmettre l'information aux membres du bureau le cas échéant)

Déontologie

- Promouvoir les valeurs de la charte éthique de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de la FFT
- Respecter le projet sportif et associatif du club

AUTONOMIE

Il propose des évolutions dans les missions qui lui sont confiées.

Il organise et met en œuvre son activité

Il participe régulièrement à des formations dans le but d'acquérir de nouvelles compétences et de s'adapter à l'évolution de son emploi.